

Interpellation: un tramway à la disposition des jeunes

**8. Interpellation de M. Roman Juon: «Prolongement de la ligne TPG N° 6 jusqu'au Collège Claparède, pour quand?» (I-808)<sup>1</sup>.**

**M. Roman Juon** (S). Mes deux interpellations concernent nos jeunes et les TPG.

*Une voix.* Article 30.

*M. Roman Juon.* L'article 30 ne me concerne pas étant donné mon âge et que je n'ai rien à faire avec la jeunesse.

Mon interpellation est en relation avec la pétition concernant la sécurité à la route de Malagnou. Je voudrais attirer l'attention de nos autorités, mais nos conseillers administratifs n'en ont rien à faire, personne ne m'écoute. Je vais peut-être attendre deux minutes, afin que le Conseil administratif veuille bien être attentif à mes propos, parce qu'il s'agit de transmettre mes doléances aux TPG.

**La présidente.** Monsieur le conseiller administratif, vous êtes interpellé par M. Juon.

*M. Roman Juon.* Ce n'est pas M. Hediger que je vise en particulier, mais un représentant du Conseil administratif parce que d'ici à ce que ce dernier reçoive les textes ou le *Mémorial*, il peut se passer quelques mois et je trouve que le sujet de mon interpellation est assez urgent, car le problème dure depuis des années. Il s'agit de la prolongation de la ligne de bus N° 6 jusque, au moins, au Collège de Claparède; il faudrait même la prolonger jusqu'à Chêne-Bougeries.

Le cycle d'orientation et l'Ecole Le-Corbusier sont relativement bien desservis, les pistes cyclables remplissent plus

---

<sup>1</sup>«Mémorial 156e année»: Annoncée, Mémo 55.

Interpellation: un tramway à la disposition des jeunes

ou moins leurs fonctions, comme toutes les pistes cyclables - nous en avons déjà parlé hier soir - mais elles s'arrêtent à certains endroits et ne permettent pas aux élèves venant de la ville de se rendre au collège en toute sécurité. Beaucoup d'élèves prennent le bus N° 6, je l'ai moi-même pris à plusieurs reprises, et il est assez impressionnant de voir le nombre d'élèves qui tentent de le prendre.

Actuellement, les bus qui relient Chêne-Bougeries aux environs du Collège Claparède sont très peu nombreux et c'est une chose qui devrait changer. J'en ai discuté avec la direction du collège qui le souhaite également mais n'y croit plus, car cela fait des années qu'elle demande la prolongation de la ligne N° 6 et l'augmentation de la cadence des passages. Je pense que M. Vaissade sera intéressé par mes propos, puisque sa fille fréquente ce collège. Comme la Ville de Genève est représentée au conseil d'administration des TPG - je crois que nous y avons deux sièges - je demande que le Conseil administratif lui transmette ma demande et mette l'accent sur le problème de sécurité des élèves afin que cette prolongation se fasse.

Je trouve inadmissible que des élèves, qui n'ont pas toujours des matinées ou des après-midi complètes, car les cours, surtout au collège, sont assez irréguliers, ne puissent pas utiliser les transports en commun, et je peux vous dire que cela concerne plusieurs centaines d'élèves. Pour l'instant, par mesure de sécurité, soit de la part de la commune de Chêne-Bougeries ou de la Ville... *(Remarque de M. Lescaze.)* Monsieur Lescaze, ce n'est peut-être pas votre problème, mais ceux qui ont des enfants sont concernés...

**La présidente.** S'il vous plaît, si vous n'êtes pas d'accord avec les propos de l'interpellant, c'est une chose, mais respectez son droit de parole.

Interpellation: un tramway à la disposition des jeunes

*M. Roman Juon.* Actuellement, le ligne de bus N° 6 venant de la ville s'arrête à environ 400 mètres du collège, mais, pour les élèves venant de Chêne-Bougeries, ce sont souvent les parents qui déposent leurs enfants par mesure de sécurité.

Je demande donc ardemment que le représentant du Conseil administratif au conseil d'administration des TPG intervienne afin que la prolongation de la ligne N° 6 se réalise dans les meilleurs délais.

Interpellation: un tramway à la disposition des jeunes

**M. Alain Vaissade, conseiller administratif.** Madame la présidente, vous sollicitez le Conseil administratif; nous allons bien entendu répondre à l'interpellation de M. Roman Juon.

Je pense, effectivement, que votre interpellation est tout à fait pertinente, dans la mesure où ce problème a déjà été soulevé à de nombreuses reprises par des habitants de la ville de Genève. Le Conseil administratif fera le nécessaire afin que M. Christian Ferrazino, qui siège au conseil d'administration des TPG, transmette les préoccupations du Conseil municipal.

Interpellation: un tramway à la disposition des jeunes

**M. Roman Juon** (S). Je remercie M. Vaissade. Mon voisin, M. Rielle, me rappelle qu'il y a quelques années, lorsqu'il travaillait au Cardiomobile, il est allé chercher une jeune fille qui s'était fait renverser sur un passage pour piétons dans ce secteur. Récemment encore, il y a eu un accident et il y en a eu un autre à l'Escalade; c'est donc un lieu dangereux.

Je sais que cela énerve M. Lescaze lorsqu'on intervient aussi bêtement et, si je ne connais pas les horaires des bus, comme il le dit, je connais les accidents qui ont eu lieu à cet endroit.

Interpellation: un tramway à la disposition des jeunes

**La présidente.** M. Rielle a demandé la parole sur cette interpellation. Le règlement est clair: il n'est pas possible de prendre la parole sur une interpellation, sauf si la majorité du Conseil municipal accepte d'ouvrir la discussion.

Je demande donc formellement à ce Conseil s'il est d'accord d'ouvrir la discussion.

**Mise au voix, l'ouverture de la discussion est acceptée à la majorité.**

Interpellation: un tramway à la disposition des jeunes

**M. Jean-Charles Rielle** (S). Je ne pensais pas créer un tel tumulte en demandant la parole. Je voulais simplement appuyer très fortement la demande de M. Juon. En 1984, alors que je travaillais au Cardiomobile, j'ai effectivement ramassé une gamine accidentée.

Les horaires de bus ne permettent pas de se rendre facilement à ce collège. Souvent, les élèves utilisent leur vélomoteur et, sur la route de Malagnou, vous n'êtes pas sans savoir qu'ils traversent une route extrêmement dangereuse. C'est tout ce que je voulais dire. Merci de m'avoir donné la parole.

*Le Conseil administratif répondra ultérieurement.*